



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUD: 074-217400316-20240502-2024_34-DE

Séance du 2 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux du mois de mai à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Beaumont (Haute Savoie), sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire de Beaumont dûment convoqués le 26 avril 2024.

Présent(s): Le Maire, M. Genoud.

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, N. Laks

MM les Conseillers: J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, G. Vilmint, S

Baud, M. Bourguignon, R. Cusin

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): S. Tugler-Rossi , A. Blanc, S. Casabianca, S. Pérou,

C.Arhuero

Le secrétariat a/eté assuré par : Nathalie LAKS

N° 2024-34

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	13
Votants	13
Dont pouvoirs	00

RESSOURCES HUMAINES- Création de deux postes d'agents contractuels sur emplois non permanents été 2024

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services et de faire face à un accroissement saisonnier de l'activité, il convient de renforcer l'équipe des services techniques en créant deux postes d'adjoints techniques à temps complet du 1er juillet au 31 août.

Ces postes seront pourvus par deux contrats :

- un contrat d'un mois pour juillet pour les jeunes, détenteurs si possible du permis de conduire,
- un contrat d'un mois pour Août pour les jeunes, détenteurs si possible de permis de conduire.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut et l'indice majoré attachés au grade d'adjoint technique.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de :

- CREER deux postes d'adjoints techniques à temps complet pour les périodes allant du 1^{er} juillet 2024 au 31 août 2024.
- AUTORISER M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier
- DIRE que les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie Laks

Certifié exécutoire, A Beaumont, le Le maire, Le maire.

Marc Genous